

le Pennois



Médiathèque : l'ère numérique



VIE LOCALE

CALM
C'EST AUSSI LE SAMEDI

14

PORTRAIT VINCENT MASSIMINO

15

17

AMÉNAGEMENT PISCINE DU JAS DE RHODES

CARNET DE SANTÉ

Médecins de garde

LE 1^{ER} JANVIER (JOUR DE L'AN)
Docteur Tonda
04 91 51 05 08

LES 5/6 JANVIER
Docteur Oddoux
04 42 02 73 96

LES 12/13 JANVIER
Docteur Balzano
04 42 02 96 39

LES 19/20 JANVIER
Docteur Gallissian
04 91 96 01 35

LES 26/27 JANVIER
Docteur Soliva
04 91 96 13 00

LES 2/3 FÉVRIER
Docteur Demet
04 42 09 00 00

LES 9/10 FÉVRIER
Docteur Oddoux
04 42 02 73 96

LES 16/17 FÉVRIER
Docteur Lubin
04 42 10 48 98

Pharmacies de garde 8h-20h

LE 1^{ER} JANVIER (JOUR DE L'AN)
Pharmacie de la Tuilière
Quartier la Tuilière
Centre commercial Les 2 places
13127 Vitrolles
04 42 75 38 48

LE 6 JANVIER
Pharmacie du Village
25, av de la République
13180 Gignac-la-Nerthe
04 42 88 50 60

LE 13 JANVIER
Pharmacie Lacanau
26, avenue de Lacanau
13700 Marignane
04 42 88 32 17

LE 20 JANVIER
Pharmacie Caillol
Impasse Templiers
13180 Gignac-la-Nerthe
04 42 30 44 92

LE 27 JANVIER
Pharmacie de la Poste
Arcades de Cîteaux
13127 Vitrolles
04 42 89 66 48

LE 3 FÉVRIER
Pharmacie des Pins
Quartier les Pins
Centre commercial - Bâtiment A
13127 Vitrolles
04 42 89 19 19

LE 10 FÉVRIER
Pharmacie des Lanciers
50, boulevard Jean Moulin
13730 St Victoret
04 42 89 33 32

LE 17 FÉVRIER
Pharmacie des Pinchinades
Centre Commercial Place Amitié
ZAC Les Griffons
13747 Vitrolles Cedex
04 42 89 65 22

Tous les dimanches 9h-13h
Pharmacie de Plan de Campagne,
Centre commercial Barnéoud
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tél. 04 42 02 64 16

Les gardes de nuit
Contacter le commissariat de
Vitrolles au 04 42 10 88 20
ou le "RésoGardes" au 32 37
(24h/24)

Urgences

POLICE MUNICIPALE
Tél. 04 42 10 60 13

POLICE NATIONALE
Tél. 04 84 35 39 20

POMPIERS
Tél. 04 42 15 53 85

Ambulances

ARC-EN-CIEL AMBULANCES
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON
Tél. 04 91 51 67 36

AMBULANCES VITROLLES
Tél. 04 42 78 78 48

Don du sang

MARDI 15 JANVIER
Mairie annexe de la Gavotte
15h-19h30

MARDI 12 FÉVRIER
Salle Tino Rossi
15h-19h30

SOMMAIRE

Santé | page 3

Édito | page 3

Ça s'est passé... | pages 4/5

Vie locale | pages 6/7

Dans ma ville | pages 8/9

Dossier | pages 10/13

Portrait | pages 14/15

Environnement | page 16

Aménagement | page 17

Sport | page 18

Sortir | pages 19/21

Opinions | page 22

Pratique | page 23



10

DOSSIER

MÉDIATHÈQUE



SORTIR

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,
34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux
entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



La métropole marseillaise : il va falloir lutter

ÉDITO

Au moment où j'écris ces lignes, je dispose de la première mouture du projet de loi nommée acte 3 de la décentralisation. Nous avons donc une idée assez précise de la sauce à laquelle on veut manger les communes. Cette sauce, elle porte le nom déjà indigeste d'Eurométropole. Comme si la métropole marseillaise ne suffisait pas, il a fallu, en plus, ajouter le préfixe euro pour faire un peu plus moderne. Moi, qui suis un européen convaincu, je me demande comment les énarques qui nous gouvernent n'ont pas le bon sens de comprendre que de mettre l'Europe à toutes les sauces, surtout lorsqu'elles sont

mauvaises, ne sert pas la cause de cette grande idée. Comme nous nous en doutions, les compétences attribuées à cette Eurométropole dans le projet de loi ne concernent pas uniquement les transports ou le développement économique. D'abord, toutes les autres intercommunalités sont dissoutes, nous sommes bien là dans le cadre d'une métropole marseillaise. De cette dissolution naîtra un nouveau monstre administratif qui gèrera entre autres les Plans Locaux d'Urbanisme, la politique de l'habitat, l'eau, l'assainissement, etc. Des sujets, qui évidemment, touchent au quotidien de tous les habitants de nos communes. Au passage, les maires auront le droit de donner leur avis sur ces sujets

mais cet avis ne sera que consultatif. Autrement dit, tout le monde s'en fout. Évidemment je sais bien que ce sujet n'est pas la préoccupation quotidienne de chacun, tant les problèmes quotidiens sont importants. Mais, ce sujet finira par poser des ennuis à tout le monde. Alors bien sûr, nous allons nous battre contre tout cela mais il est certain qu'à un moment nous aurons besoin de votre aide. Évidemment, et malgré ces sombres perspectives, je tiens à vous souhaiter la meilleure des années possible.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau



25/11 | DEUXIÈME ÉDITION DE LA COURSE «3, 2, 1», NOUVELLE RÉUSSITE



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

25/11 | LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU SALON DU LIVRE A ÉTÉ FÊTÉ PAR DE TRÈS NOMBREUX PENNOIS



DÉCEMBRE ET JANVIER :
PRÈS DE QUARANTE LOTOS SONT ORGANISÉS
PAR LES ASSOCIATIONS PENNOISES



4 ET 6/12 | LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES COMMERÇANTS ONT ÉTÉ REÇUS
À LA NOUVELLE MAIRIE PAR MICHEL AMIEL ET DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



14-16/12 | BEAU SUCCÈS
POUR LE MARCHÉ DE NOËL



2/12 | CETTE ANNÉE, LES CHANTS DE NOËL
AVAIENT UN PARFUM DE BALKANS



17-21/12 | LE SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LA VILLE A ENCHANTÉ TOUS LES ENFANTS
DES ÉCOLES MATERNELLES DES PENNES-MIRABEAU





Esthétique et détente

Les trois Pennoises Elodie Capomaccio, Caroline Gueudet-Ligios et Jennifer Roméra ont réalisé leur rêve. Leur établissement dédié à la détente et à l'esthétique a ouvert ses portes à deux pas de la nouvelle mairie. Un institut de beauté et de bien-être, agencé avec goût et raffinement, proposant diverses prestations de qualité : hammam, spa, soins du visage et du corps, ongles, maquillage et épilation. «*Nous avons souhaité mutualiser nos compétences afin d'offrir un service complet et personnalisé aux Pennois, mais aussi aux habitants des villes environnantes*», indique Caroline Gueudet-Ligios.

O' Spa, 236 avenue François Mitterrand, tél. 09 66 87 17 11



Tatouage et maquillage permanent

Même adresse et nouveau rêve réalisé. À l'étage inférieur d'O' Spa, Thomas Ligios a ouvert son studio de tatouage. «*J'ai été agent d'exploitation sur le port, chauffeur poids lourds, mais ma passion a toujours été le tatouage*», raconte-t-il. Une passion qu'il vit désormais au quotidien en proposant des créations personnalisées «*après un vrai échange avec le client*».

La proximité du spa lui a également donné l'idée de proposer du maquillage permanent et la pose de bijoux dentaires. Des prestations qu'il effectue en toute sécurité, lui qui est titulaire du certificat «*Hygiène et Salubrité*».

Studio Tatoo, 236 avenue François Mitterrand, tél. 06 95 85 47 48

CALM

C'est aussi le samedi !

Le Centre d'animation loisirs municipal (CALM) lance un nouvel atelier. Il est dédié à l'art culinaire et se déroule le samedi matin.

Bonne nouvelle pour les Pennois qui ne sont pas disponibles en semaine : ils vont enfin pouvoir profiter du CALM (Centre d'animation loisirs municipal) qui connaît tant de succès. En effet, le nouvel atelier de démonstration culinaire qui a ouvert ses portes le mois dernier se déroule le samedi matin. Une initiative heureuse qui devrait encore augmenter le nombre d'adhérents qui est déjà passé de 180 à 252 entre décembre 2011 et 2012. Une réussite due à la qualité et à la quantité des ateliers proposés ; les trois nouveautés lancées en septembre dernier, à savoir le yoga, le Pilates et les danses du monde suscitant également une véritable adhésion des Pennois.

Adapté aux saisons

En sera-t-il de même pour ce nouvel atelier cuisine ? On peut le penser déjà par le choix de l'animateur, Stéphane, qui est un cuisinier professionnel. Celui-ci confectionne des mets salés et sucrés devant le public qui découvre ainsi tous les secrets de fabrication de plats goûteux.

Cette démonstration est suivie d'une dégustation entre l'enseignant et les élèves. Cet atelier qui se décline en deux sessions mensuelles (deux samedis donc), sera en lien avec les saisons. Ainsi, les deux premiers rendez-vous de décembre ont été consacrés à la préparation de la bûche de Noël et du foie gras. La participation est fixée à 20 euros pour les deux ateliers.

Autre nouveauté du samedi : à partir du printemps prochain, il est prévu d'organiser une fois par mois une «*matinée zen*». Au programme : 3 heures successives de taï chi, Pilates et yoga suivies d'une dégustation conviviale de thé. Une façon agréable de passer un matin CALM.

RENSEIGNEMENTS

Ateliers de janvier
04 91 67 16 46
06 03 51 02 59

RECENSEMENT

Chacun son tour



Rituel de début d'année, la campagne de recensement redémarre. 8% des Pennois sont concernés. Peut-être vous...

Opération indispensable, le recensement de la population fait son retour en ces mois de janvier et février. Une nouvelle fois, 8% des Pennois vont être recensés, ce qui représente 645 foyers tirés au sort. Ceux-ci ont été prévenus, entre les 4 et 11 janvier, par un courrier distribué dans les boîtes aux lettres par les huit agents recenseurs lors de leur tournée de reconnaissance. En effet, ceux-ci reviendront une seconde fois entre le 17 janvier et le 23 février pour l'opération de recensement proprement dite. Là, les personnes recensées auront deux questionnaires à remplir : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel. Ils devront être remis à l'agent recenseur. «*L'agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo. Il est important que les Pennois leur réservent le meilleur accueil possible*», conclut Roger Muser, chargé de mission, responsable du recensement.

RENSEIGNEMENTS

06 03 51 01 90

POINT INFORMATION JEUNESSE

Les nouveautés de 2013

Pour cette nouvelle année, le PIJ (Point information jeunesse) va multiplier les initiatives positives à destination des jeunes Pennois et leurs familles. À suivre.

Vous êtes Pennois, vous avez entre 12 et 26 ans ? Alors, si ce n'est pas encore fait, rendez-vous au 89 avenue François Mitterrand, le PIJ animé par Daniel Rospedowski vous attend. À cette adresse, vous serez accueilli(es), gratuitement, anonymement, mais avec professionnalisme et pourrez trouver de multiples informations et conseils. Car ce lieu a pour objectif de répondre aux besoins d'information et aux demandes des jeunes en abordant nombre de sujets de leur vie quotidienne dans divers domaines : job d'été, découverte des métiers, vie pratique, sport, santé, loisirs, culture...

Priorité à l'orientation

En cette année 2013, le PIJ proposera des nouveautés justement autour des questions de l'orientation et donc de l'avenir professionnel. Il est ainsi prévu une animation spécifique et régulière sur l'utilisation du logiciel Inforizon, via des «*petits-déjeuners d'information*» durant lesquels les parents pourront appréhender cet outil extrêmement utile, agréé par le ministère de l'Éducation nationale. Ce logiciel propose entre autres des questionnaires permettant de découvrir ses propres intérêts professionnels et les familles de métiers correspondantes, une encyclopédie de 1 000 fiches-métiers, des vidéos métiers et des milliers de liens documentaires. Cette mise à disposition du logiciel Inforizon s'effectuera sur rendez-vous.

Autre nouveauté : une rencontre informative autour d'un secteur d'activité spécifique sera organisée au PIJ un samedi matin par mois, en présence de professionnels qui présenteront leurs métiers (cf. encadré).

Et puis, si vous vous rendez au PIJ, profitez-en pour vous informer sur le PSC1, le module prévention et secours civiques de niveau 1, qui est la formation de base aux premiers secours. Enseignée durant l'été, celle-ci est ouverte aux plus de 15 ans. Son coût s'élève à 60 euros, mais notre commune subventionne 75% (soit 45 euros) de ce montant.

Si vous avez entre 17 et 22 ans, vous pourrez aussi vous renseigner sur le BAFA et plus particulièrement sur la prise en charge par la Ville des Pennes-Mirabeau de la session théorique de formation qui se déroulera pendant les vacances de la Toussaint 2013. Une prise en charge destinée à quinze jeunes. Par souci d'équité, la sélection s'effectuera par tirage sort. «*Ce soutien est un véritable choix politique qui fera faire une économie substantielle aux familles*», souligne Aline Aureille, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Oui, ça vaut vraiment le coup de faire un détour par le PIJ !

RENCONTRES MÉTIERS



En janvier, le thème central sera l'esthétique et la coiffure, en février la petite enfance et en mars les métiers de l'armée. Les dates précises seront indiquées sur le site de la ville www.pennes-mirabeau.org

RENSEIGNEMENTS

Point Information Jeunesse

89, avenue François Mitterrand
13170 Les Pennes-Mirabeau
04 91 81 18 63

Facebook : www.facebook.com/PIJ.PENNOIS
Email : pjj@vlpm.com

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



Un siècle de bonheurs

«*Dans la vie, il faut toujours conserver le moral et surmonter les problèmes*». À l'occasion de ses cent ans qu'elle a récemment fêtés à la maison de retraite Les Opalines, Noémie Pascal rappelle sa devise qui lui a permis de passer les épreuves et profiter pleinement des beaux moments. Comme son mariage avec Adrien Pascal en 1938 ou la naissance de sa fille Andrée en 1939 et de son fils Robert dix ans plus tard. Un fils parti trop tôt en 1961... Heureusement, cinq ans plus tard naît sa petite-fille, Michèle, qui lui apportera la joie d'être arrière-grand-mère en 1998. Quant à son mari, Adrien, il décèdera en 1984 dans leur maison du quartier Monaco, là où ils résidaient depuis 1959 et où Noémie restera jusqu'en 2010 avant son départ pour Les Opalines. Car l'attachement de la famille Pascal aux Pennes-Mirabeau semble indéfectible, sa fille et sa petite-fille y habitent également. Une proximité qui apporte à Noémie des bonheurs quotidiens, elle qui a compris tout le sens du «*carpe diem*». Certainement son secret de jeunesse.



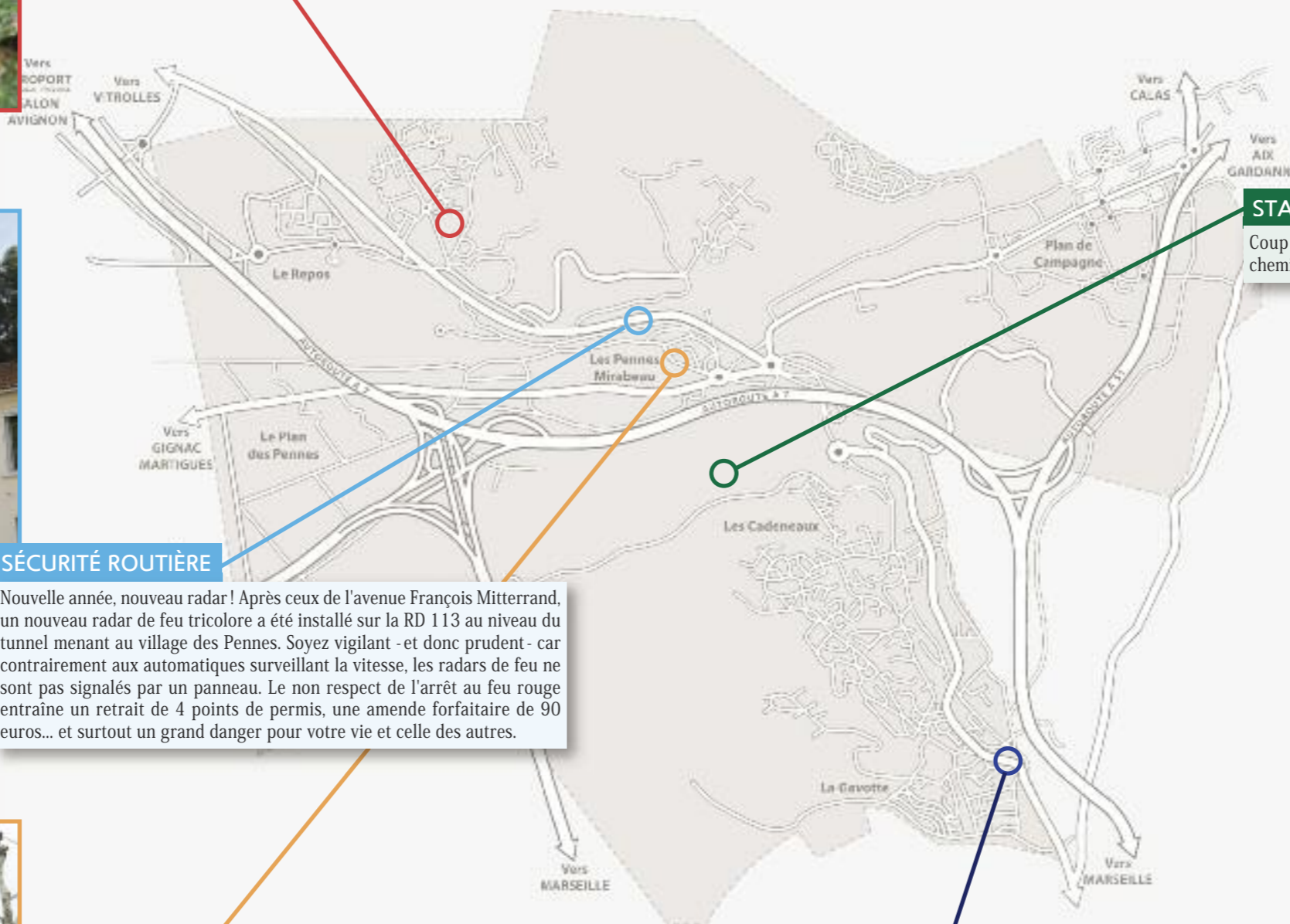
Inséparables

«*Cette journée restera inoubliable comme le fut notre mariage*». Les Pennois Georges et Yvonne Brizon sont encore sous le coup de l'émotion de leurs noces d'or fêtées récemment en famille, dans leur commune où ils résident ensemble depuis cinquante ans. Une ville où sont nés leurs trois enfants qui leur ont apporté la joie d'être grands-parents à six reprises. Leur recette du bonheur ? Assez simple finalement : le partage. Aujourd'hui encore, ils sont totalement inséparables : les courses, les randonnées, les voyages, les sorties, ils font tout ensemble ! Longue vie.



GYMNASE JEAN ROURE

Les bordures du jardin d'enfants situé à l'entrée du gymnase Jean Roure ont été refaites. Le bois qui pourrissait, notamment sous les effets des intempéries, a été remplacé par du béton.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nouvelle année, nouveau radar ! Après ceux de l'avenue François Mitterrand, un nouveau radar de feu tricolore a été installé sur la RD 113 au niveau du tunnel menant au village des Pennes. Soyez vigilant - et donc prudent - car contrairement aux automatiques surveillant la vitesse, les radars de feu ne sont pas signalés par un panneau. Le non respect de l'arrêt au feu rouge entraîne un retrait de 4 points de permis, une amende forfaitaire de 90 euros... et surtout un grand danger pour votre vie et celle des autres.

STADE EMMANUEL VITRIA

Coup de frais pour les vestiaires du Stade Emmanuel Vitria, situé sur le chemin du Jas de Rhodes. Les peintures ont été refaites et les bancs changés.



PLATANES

Maladie sournoise qui ronge le platane de l'intérieur, le fait dépérir et peut contaminer ses congénères situés à moins de vingt mètres, le chancre coloré est un véritable fléau pour le plus célèbre des «arbres citadins». Alors, après les six platanes abattus en juin 2010, quatre autres l'ont été de nouveau, toujours sur l'avenue du Général Leclerc. Comme d'habitude, cet abattage est suivi d'une dévitalisation des souches avant leur carottage. Ensuite, les platanes définitivement morts sont remplacés par des micocouliers.

CENTRE SOCIAL

Une des salles du centre social de La Gavotte (côté Poste) a été rénovée. Comme la photo le démontre, il s'agissait d'une opération plus que nécessaire.



Le futur se conjugue à tous les temps

A lors que pour cause de travaux, la médiathèque s'est installée dans une partie des locaux du Château de Vento, vestige du passé, la Ville a décidé dès à présent d'entrer de plain-pied dans le futur en proposant des services interactifs et numériques via un nouveau portail internet «mediatheque.pennes-mirabeau.org».

Une révolution qu'entreprend avec bonheur et envie la commune car si le papier n'a pas écrit son dernier mot, la lecture via les liseuses et autres tablettes numériques est devenue une réalité. C'est pourquoi la bibliothèque de La Gavotte et la médiathèque du village des Pennes ont un avenir à réussir, avec les Pennois, en gardant une proximité de services, en proposant de multiples animations, tout en étant à la pointe des évolutions imposées par la technologie.

S'opposer idéologiquement à celle-ci est dangereux car on pourrait être rapidement dépassé, ringardisé et finalement délaissé. Notre ville n'a donc pas pris cette voie. Comme dans d'autres domaines (développement durable, éducation, citoyenneté, vie culturelle et sportive...), elle a pris le parti de s'adapter. Et même d'anticiper. Pour les Pennois d'aujourd'hui et de demain.





La médiathèque dans ses nouveaux locaux du château de Vento

«**M**ême si le bâtiment de la médiathèque Albert Camus avait son cachet, nous n'avons pas de nostalgie d'avoir déménagé. Ce déménagement est même symbolique d'un nouveau départ pour notre activité». Comme l'indique Anne-Marie Germain, directrice des bibliothèques des Pennes-Mirabeau, le déplacement de la médiathèque de l'avenue des Bastides vers les locaux du service Communication de l'ancienne mairie, situés montée 89 au niveau des arcades du Château de Vento, marque un vrai tournant. En effet, ce déménagement inévitable arrive au moment où les services de la médiathèque et de la bibliothèque de La Gavotte entrent dans une nouvelle ère.

Un choix varié

Ce déménagement était devenu incontournable car le bâtiment qui abritait la médiathèque a besoin d'être rénové et les sols renforcés afin de supporter le poids de milliers de livres et autres documents et CD. Des travaux vont donc être entrepris, ils seront longs et il n'est pas certain que la médiathèque retourne un jour dans ces locaux. En effet, le château de Vento est un écrin de charme pour abriter cet équipement. Une médiathèque et une bibliothèque qui aujourd'hui possèdent un fonds documentaire estimé à plus de 20 000 exemplaires (livres, CD, revues).

Les Pennois vont donc découvrir leur nouvelle médiathèque que les agents ont rendu vraiment accueillante. Dans les trois salles voûtées, le

public dispose d'un espace adulte (romans, biographies, BD), un autre destiné aux documentaires adulte et jeunesse, un espace petite enfance, un dédié aux CD et enfin un dernier aux périodiques puisque les bibliothèques sont abonnées à une vingtaine de magazines très divers (*Géo*, *Psychologies*, *Causette*, *Pomme d'api*, *Japan life style*, *Santé magazine*...). Et petit détail mais qui n'en est pas vraiment un, surtout lorsqu'on se souvient de la galère pour se garer devant l'ancienne médiathèque, les Pennois peuvent désormais utiliser le parking de l'ancienne mairie.

Par ailleurs, malgré ce déménagement, les clubs de lecture qui se déroulent les premiers lundis et mardis de chaque mois sont maintenus tout comme le service Mobilivres. Un dispositif, lancé dès 2004, permettant aux personnes ne pouvant plus se déplacer de continuer à bénéficier des services des bibliothèques, à savoir le prêt de livres apportés à domicile. «*Chaque mois, en amont de la livraison, je contacte les personnes concernées pour leur demander quels genres d'ouvrages elles souhaitent lire puis je fais une sélection de 6 ou 7 livres*», explique Karine Risso, agent des bibliothèques, chargée cette mission.

Mais, une autre initiative en faveur du livre, donc de la lecture, a été lancée en ce début d'année. Elle s'intitule «*Livres en balade*». Le principe est le suivant : les agents des bibliothèques déposent des paniers de sept livres aux contenus variés dans des lieux inattendus comme les salles d'attente de médecins et les boulangeries. Les Pennois intéressés prennent alors l'ouvrage qui les tente

puis, après l'avoir lu, le redéposent dans un de ces lieux. Une idée inspirée du «*bookcrossing*» qui est né en 2001 aux Etats-Unis avec un objectif simple : lâcher un livre dans la nature pour lui donner une seconde vie et laisser l'opportunité à d'autres personnes de le lire. D'ailleurs, les Pennois qui prendront un de ces livres pourront faire des commentaires et indiquer l'endroit où ils l'ont laissé sur le site Internet www.bookcrossing.com. *A priori*, ce cercle vertueux et gratuit n'a pas de limites, si ce n'est un accident de parcours comme la perte, l'usure naturelle du livre ou... le vol. À éviter évidemment. «*Nous commençons avec dix-sept points de dépôt et nous espérons voir leur nombre augmenter au fil des mois*», confie Anne-Marie Germain.

C'est déjà demain

Une mise en avant du livre papier qui montre bien que celui-ci a toujours sa place malgré l'arrivée de la lecture numérique. «*Il ne faut pas avoir peur de cette évolution. Même si le rapport charnel avec l'ouvrage disparaît, le plaisir de lire reste identique*», indique la directrice des bibliothèques. Elle pense même que cette évolution est une chance pour les auteurs et pour les lecteurs. Dans le cas des Pennes-Mirabeau, l'arrivée du numérique est une opportunité d'augmenter le fonds documentaire sans surcharger les étagères qui sont de toute façon déjà plus que pleines ! Et c'est le sens de l'histoire que la commune a décidé d'emprunter, alors que peu de villes l'ont

PRATIQUE

Médiathèque Albert Camus,
montée 89,
e-mail : bibliothèque@vlpm.com

Horaires : mercredi 10h/18h,
jeudi 14h/18h, vendredi 14h/18h,
samedi 10h/13h.

Bibliothèque Maurice Ripert,
Centre Victor Hugo,
chemin de Val Sec,
tél. 04 91 51 22 59,
e-mail : bibliothèque@vlpm.com

Horaires : lundi 14h/17h,
mardi 14h/18h, mercredi 10h/18h.

DOSSIER



L'équipe des agents des bibliothèques



fait, en lançant son portail des bibliothèques : mediatheque.pennes-mirabeau.org.

Ce portail très simple d'utilisation comporte de multiples informations et services (coups de cœur des bibliothécaires, des lecteurs, dates des clubs de lecture, infos pratiques...), mais aussi un onglet spécifique intitulé «*Bib'numérique*». Et là, il suffit de cliquer afin de passer dans une autre dimension, celle du livre numérique via un prestataire auquel s'est abonné la Ville des Pennes-Mirabeau : *Bibliovox de Cyberlibris* qui est la plateforme des livres numériques pour les bibliothèques municipales et départementales. Ici, les lecteurs peuvent bénéficier d'environ 2 000 titres (romans et documentaires) publiés plutôt par des petits éditeurs - ce qui ne signifie pas qu'il s'agit d'ouvrages de moindre qualité rédactionnelle - qu'ils peuvent lire sur leur écran d'ordinateur mais avec la qualité graphique d'une liseuse numérique. Une vraie (r)évolution pour tous d'autant que ce service est entièrement gratuit. Seule contrainte : il faut passer par la bibliothèque ou la médiathèque pour obtenir un code d'accès permettant de naviguer dans cette «*Bib'numérique*».

Autre nouvelle : la Ville travaille aussi sur la possibilité de s'abonner dans le courant de l'année à *ePage*. Il s'agit d'un portail de libraires proposant un catalogue de livres électroniques à télécharger avec de très nombreux titres dont des nouveautés. Mais qui dit téléchargement, dit liseuses numériques et donc prêt de celles-ci. Ce qui n'est pas simple car prêter un tel matériel demande des études préalables en termes de responsabilité et d'assurance qui sont menées actuellement. Affaire à suivre.





VINCENT MASSIMINO

Le goût de la persévérance

Ll'a fait. Le Pennois Vincent Massimino est, enfin, devenu champion de France de judo (catégorie + de 90 kg) battant en finale Romain Buffet qui a disputé les Jeux Olympiques de Londres. «C'est une belle satisfaction après des années de travail et parfois de galères physiques», confie avec le sourire Vincent, dont l'humilité est à la hauteur de sa volonté. Car ce titre qui le place en haut de la hiérarchie d'un sport où les Français excellent et qui lui permet de participer en février prochain au prestigieux Tournoi de Paris-Bercy, arrive vingt-deux ans après ses premiers pas sur les tatamis du Judo Club des Cadeneaux. «Avec un père ceinture noire 3^{ème} dan, j'ai naturellement été amené vers ce sport et donc vers le club pennois dont je suis devenu membre dès l'âge de 5 ans».

Pendant plusieurs années, le jeune Vincent pratique parallèlement judo et football à la JSPM. «Mais je ne supportais pas de perdre. Au moins au judo la défaite ne dépendait que de moi! Du coup, j'ai préféré arrêter le foot». Dès lors, il s'investit encore plus dans le judo et se fait rapidement remarquer jusqu'à devenir champion de France cadet en 2001.

À la rentrée scolaire suivante, il intègre la section sport études du Lycée Nord de Marseille, tout en demeurant licencié au Judo Club des Cadeneaux jusqu'en 2003. Car cette année-là, il franchit un nouveau palier, rejoignant l'INSEP à Paris, et s'inscrit alors dans un club de la région parisienne : Levallois Sporting Club. «Même si je revenais dès que je pouvais aux Pennes-Mirabeau, ma vie sportive se déroule désormais

à Paris». Il rafle alors les titres de champion de France junior en 2003 et 2004 et de champion d'Europe des moins de 23 ans en 2004. Pas étonnant que le palmarès de Vincent s'étoffe car, il le dit lui-même, «au-delà du judo et de ses valeurs, j'aime l'adrénaline de la compétition». Il ne rechigne pas non plus devant les sacrifices alors qu'il a, à cette époque, à peine 20 ans : cinq heures d'entraînement par jour tout en suivant des études d'électrotechnique. Pendant cinq ans, il va garder ce rythme, décrochant une deuxième et troisième places aux championnats de France de 2008 et 2009. Sa voie semble tracée et une participation aux JO de 2012 un rêve accessible... sauf qu'une rupture des ligaments croisés du genou droit va briser son élan et cet objectif. Mais Vincent rebondit. Au bout de quelques mois, il se relève de sa blessure et reprend l'entraînement, tout en mettant un peu plus de distance avec son sport. Il quitte le club de Levallois-Perret pour celui de Sartrouville et passe à deux séances d'entraînement par semaine. Il a besoin de plus de temps libre car il a lancé, avec deux amis judokas à la retraite, une activité de location de salles de réception. Mais son amour de la compétition ne le lâche pas jusqu'à ce formidable titre de champion de France obtenu récemment.

Son itinéraire et son éloignement géographique pourraient laisser penser que notre commune est loin de son cœur. Pas du tout. «J'ai mes souvenirs d'enfance et d'adolescence à l'École des Cadeneaux et au Collège Jacques Monod. J'ai ma famille et des amis qui résident aux Pennes-Mirabeau. Je les vois dès que je peux. C'est toujours ma ville». Une déclaration d'amour, mais aussi une promesse : «Un jour ou l'autre, je reviendrai m'installer dans le Sud. Et ce sera sans doute aux Pennes-Mirabeau».

N'attendez plus, débroussailliez !

Parce que dans le domaine de la prévention, répéter n'est pas radoter, il n'est pas inutile de rappeler que janvier est un mois idéal pour débroussailler.

Face aux menaces des incendies de forêt, la meilleure des préventions demeure le débroussaillage. En effet, la majorité des incendies sont liés à l'homme et dus à des imprudences. Ils ont lieu le plus souvent à proximité des voiries ou des habitations. Le débroussaillage, en diminuant la masse combustible de la zone, évite un départ de feu trop brutal et vite incontrôlable. Par ailleurs, cette réduction de «nourriture» pour le feu à proximité des maisons contribue à affaiblir sa dynamique de propagation. Enfin, sachant qu'un camion de lutte contre l'incendie mesure environ 4 mètres de hauteur et 3,5 mètres de largeur, une voie d'accès mal débroussaillée ralentira, voire rendra impossible, l'arrivée des pompiers.

Des règles claires

C'est pourquoi, si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif forestier, vous êtes concernés par le débroussaillage. Obligatoire, celui-ci consiste à éliminer la végétation basse, à

élaguer jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres, à enlever les bois morts, à diminuer la densité d'arbres sur une surface (2m entre les branches de deux arbres et 3m entre les branches et un mur ou un toit), éliminer les déchets végétaux par broyage ou évacuation et ce, 50 mètres autour de toutes constructions et 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments. La collectivité peut aider à broyer les rémanents, sous réserve que l'engin puisse accéder au terrain. «Le débroussaillage est une opération à répéter tous les deux/trois ans, qui n'a pas pour but d'éradiquer la végétation mais bien de la préserver et surtout de protéger les personnes et les biens contre les incendies en facilitant l'intervention des services de secours», rappelle-t-on du côté du service Environnement de la Ville des Pennes-Mirabeau.

À noter que des sanctions sont prévues pour ceux qui ne respectent pas l'obligation de débroussailler. Elles peuvent aller d'une simple amende à une poursuite devant les tribunaux, sans parler de la franchise que peut pratiquer l'assureur en cas de sinistre.

DÉCHETS VERTS

Brûlage interdit

Depuis plus d'un an, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit par la loi. Et pourtant, on estime encore à un million le tonnage de déchets verts brûlés chaque année dans les jardins. Ce qui est largement préjudiciable en termes d'émission de substances polluantes dont des gaz et particules véhiculent des composés cancérigènes, mais également par rapport à l'objectif du Grenelle de l'environnement, à savoir une réduction de 30% d'ici 2015 des émissions de particules dans l'air. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme les plastiques ou les bois traités.

Alors pour éviter tout désagrément, il existe plusieurs solutions simples pour remplacer ces néfastes feux de jardin : le compostage, le paillage, le broyage ou tout simplement le dépôt en déchèterie.

RENSEIGNEMENTS

Pour compléter votre information ou vous accompagner dans vos démarches, vous pouvez contacter :

- le service Environnement de la Ville des Pennes-Mirabeau : 04 42 10 61 91,
- le service Forêt de la Communauté du Pays d'Aix : 04 42 91 49 53.



Un nouveau départ

La trop longue histoire de la piscine du Jas de Rhodes va connaître son issue. Les travaux avancent et l'ouverture au public est attendue pour l'été prochain. Enfin.

Non, ce n'est pas une blague. La piscine du Jas de Rhodes va réellement ouvrir ses portes d'ici un semestre environ. Soit plus de quatorze ans après la première délibération de février 1999 qui avait lancé une consultation d'architecte pour la création d'une nouvelle piscine aux Pennes-Mirabeau. Car si cette piscine a bien été livrée en 2002 à la municipalité, personne ne s'y est jamais baigné ! La faute à des malfaçons, liées notamment au mauvais déversement dans une goutte des eaux de surface du bassin ; ce qui a abouti au refus de la DDASS de donner un avis favorable à l'ouverture pour des motifs d'hygiène publique. D'autres problèmes de finition et d'étanchéité faisant également obstacle à une ouverture au public.

La Communauté du Pays d'Aix ayant pris en charge cet équipement, dans le cadre du transfert de la compétence piscines en 2003, a porté le litige devant les tribunaux. Les délais du contentieux ayant été particulièrement longs, la CPA n'a pu, pendant longtemps, envisager la réalisation des travaux qui s'imposaient. Des travaux gigantesques

car entre-temps la piscine a été vandalisée et, surtout, de nouvelles règles sont apparues en matière d'accessibilité et de sécurité.

Intérieur et extérieur

À terme, les principales composantes intérieures de la piscine seront le hall d'accueil, point d'accès vers les vestiaires et le hall bassins. Ce dernier sera composé d'un bassin de 25 m de long par 12,50m de large (profondeur variant de 1,10 à 2,20m) et d'une pataugeoire de 6m (profondeur maximale de 30cm).

Exemple d'une nouvelle obligation réglementaire : la configuration des locaux répondra au principe de décaissage préalable avant l'accès aux vestiaires. À l'extérieur, 67 places

de stationnement sont prévues dont 4 réservées aux personnes à mobilité réduite. À ce propos, la question de l'accessibilité est un des points majeurs du chantier : l'accès au bâtiment par la voie à partir du parking s'effectuera par des pentes inférieures à 4%, l'entrée sera modifiée par la création d'un nouvel escalier mis aux normes, les pédiluves seront équipés de main courante et, par ailleurs, un box pouvant accueillir 2 chiens d'aveugles sera réalisé. Enfin, en ce qui concerne les abords paysagers, tous les espaces hors voirie et trottoirs seront aménagés en espaces verts. Le coût de l'ensemble de ces travaux devrait s'élever à 2 670 000 euros.





Découvrez le moringue !

Une association s'est installée récemment aux Pennes-Mirabeau et propose la pratique d'un sport typique de l'Océan indien : le moringue dont la technique peut être comparée à la capoeira. Découverte.

Ne vous étonnez pas si le mardi soir du côté de la salle de La Voilerie, vous croisez des hommes et des femmes, les pieds nus, vêtus d'une chemise et d'un pantalon blanc... Il s'agit certainement de membres de la nouvelle association pennoise «Moring Do Fé». Un nom mystérieux aux consonances réunionnaises et créoles car «Moring do fé» signifie «Moringue de feu». Le moringue étant un sport de combat originaire de l'Océan Indien et plus précisément de La Réunion et Madagascar, mais aussi de Mayotte. «Nos adhérents viennent de plusieurs villes du département et la commune était un point central idéal pour installer notre association», explique sa présidente Marie-Béatrice Guézelot-Redon, elle-même originaire de l'île de La Réunion.

Une discipline plurielle

Ce sport qui utilise à la fois la codification de la lutte africaine et une gamme technique analogue à la capoeira brésilienne, avec musique et danse mais sans frappes réelles, a une longue histoire derrière lui. Il trouverait son origine au XVIII^e siècle dans les grandes exploitations de canne à sucre. Le Code noir -ensemble de textes

juridiques qui régissaient la vie des esclaves dans les îles françaises- ne leur permettant pas de se battre, ceux-ci, originaires d'Afrique et de Madagascar, mirent au point le moringue. Sport de combat combinant musiques, notamment les percussions, et techniques martiales, l'objectif étant de ne pas faire naître chez les blancs la suspicion d'une capacité de révolte en ne donnant à voir qu'une danse tribale. Aujourd'hui, c'est justement ce mélange entre combat, danse et acrobatie qui fait le succès du moringue, qui, par rapport à la capoeira, se pratique en hauteur. «Chacun et chacune en fonction de sa sensibilité, de son physique, de ses envies, va trouver son intérêt dans cette discipline», souligne Béatrice Guézelot-Redon. Dans ce sport, qui se pratique plutôt à partir de 14 ans, les adversaires sont plutôt des partenaires car ils partagent des valeurs assez proches des arts martiaux (respect, tolérance), mais aussi une curiosité pour la culture réunionnaise. Car derrière ce sport il y a donc toute une histoire mais également la découverte d'instruments de musique particuliers qui rythment les combats comme le roulér (percussion basse), le doum (percussion se jouant avec des baguettes de bois), le pikér (tambour de bois) ou le djembé. Bref, un sport à découvrir.



PRATIQUE

Moring Do Fé,
06 11 45 05 86



Marie-Béatrice Guézelot-Redon,
présidente de Moring Do Fé



Être ou ne pas être

Dans une description riche de clins d'œil au monde de la création théâtrale, ce spectacle écrit et interprété par Luca Franceschi évoque toute la gestation d'une œuvre. Un spectacle époustouflant.

«*La Comedia dell'arte naît comme un théâtre d'acteurs ; acteurs qui par leur talent ont su combler un manque évident d'auteurs et de metteurs en scène. Eh bien, ces acteurs ont su faire parler d'eux pendant des siècles grâce à la qualité de leur jeu, d'une générosité rare. En s'approchant de ce style de théâtre nous devons retrouver cette générosité. Je veux que notre jeu naisse du plaisir d'être sur scène et que nous apprenions à le partager avec le public.*» Cette volonté de Luca Franceschi, quand il parle de sa Compagnie Dell'Improvviso, est devenue une réalité. En particulier dans son «seul en scène» intitulé *Être ou ne pas être*. Un spectacle dont le point de départ est l'envie d'un comédien de réaliser son rêve, à savoir jouer dix monologues des plus grands héros de l'œuvre de Shakespeare. Sauf que lorsque le rideau s'ouvre, le public est accueilli par une sorte de clown, un personnage de Commedia dell'arte, qui décide de barricauder la porte pour décourager ceux qui voudraient partir avant la fin. Cet être facétieux n'est pas n'importe qui : il est un personnage. Un personnage qui a kidnappé le corps d'un comédien pour continuer de vivre. Sur scène, il raconte comment il en est venu à commettre ce crime et rejoue l'histoire du comédien. Oui, le personnage joue le comédien :

c'est à y perdre la tête! La célèbre question d'Hamlet qui donne son titre au spectacle prend alors une toute autre tournure dans cette situation...

Un spectacle renversant

D'habitude au théâtre, le comédien se nourrit du personnage. Ici, c'est l'inverse. Luca Franceschi donne au personnage une intensité et une réalité si fortes qu'il finit par prendre possession de l'acteur comme s'il l'absorbait. Un parti pris humble et ambitieux qui lui-même peut apporter quiproquos, mais aussi donner à réfléchir dans un jeu de tiroirs et de miroirs qui n'en finit plus d'interroger le spectateur. Car le public fait partie intégrante du spectacle, questionné, pris comme témoin et complice du personnage... personnage. On se perd, avec délectation, dans cette mise en abyme du personnage jouant son comédien mais qui en réalité n'est pas le comédien mais le personnage du comédien joué par le comédien. Une complexité apparente car sur scène tout est clair et envoûtant.

Le jeu de Luca Franceschi est ahurissant, surprenant, incroyable. Il a une énergie bondissante, une présence de tous les instants

qui fait passer, avec bonheur, les spectateurs de la comédie à la tragédie. L'auteur-comédien est loin de toute complaisance narcissique ; il redonne à l'acteur une part d'humilité jusqu'à le déconstruire pour replacer le personnage aussi réel que mythique sur le devant de la scène. Shakespeare est finalement bien présent dans ce spectacle, outre les quelques monologues qui nous parviennent. Ce personnage de clown rappelle celui du Roi Lear et ce procédé de théâtre dans le théâtre, est caractéristique des pièces du grand William. Créé en 2006, *Être ou ne pas être* façon Franceschi, n'en finit plus de tourner sur les plus grandes scènes. Logique car lorsqu'on le voit une fois, on a qu'une envie : retourner le voir ! Et même pour ceux qui ne connaissent pas le théâtre, il a réussi à construire un spectacle qui justement le fait découvrir et aimer.

PRATIQUE

Samedi 26 janvier | 20h30

Théâtre Henri Martinet

Tarifs : 10 € et 7 €

Réservations : 04 42 09 37 80



MUSIQUE

Orchestre philharmonique du Pays d'Aix

L'Orchestre philharmonique du Pays d'Aix, formation financée par la CPA, assume régulièrement la mission qui lui est impartie : faire découvrir le grand répertoire classique à un large public en se produisant dans les villes et villages du Pays d'Aix.

Pour cette nouvelle tournée qui passe par dix villes de la CPA, l'orchestre dirigé par Jacques Chalmeau propose un programme intitulé *Résonances de Bohême*. Trois compositeurs sont mis à l'honneur. Tout d'abord Carl Maria von Weber, musicien allemand du début du XIX^e siècle, dont le *Freischütz* est considéré comme l'un des premiers opéras romantiques. Les deux autres compositeurs sont Bedrich Smetana, né en Bohême et dont la *Moldau* tiré du cycle symphonique *Má Vlast* a atteint une célébrité internationale jamais démentie, et Johannes Brahms. Considéré comme l'un des plus grands musiciens de son temps, celui-ci est notamment connu et reconnu pour ses danses «hongroises» ou ses musiques écrites sur des thèmes populaires d'Europe centrale. Bref, un voyage musical à ne pas manquer.

Dimanche 13 janvier | 15h
Espace Tino Rossi

Gratuit (dans le cadre d'une tournée offerte par la CPA)
Renseignements : 04 42 09 37 80



TRADITION

La Pastorale Maurel

La Pastorale provençale est une pièce de la Nativité parlée et chantée. En Provence, la plus renommée est la *Maurel*, du nom de son auteur qui l'a écrite en langue provençale en 1844. Se situant au cœur d'un village de notre région, elle raconte le pèlerinage des Provençaux vers Bethléem suite à l'annonce de la naissance du Christ faite aux bergers, «li pastre» d'où «pastorale»; qui préviennent à leur tour les gens du village.

Si au départ l'argument de la pièce est très imprégné de l'esprit religieux, petit à petit, du fait de la baisse de l'utilisation du provençal, elle revêt un caractère plus culturel voire identitaire. Ce qui en fait une œuvre indémodable à l'image des figures éternelles de la crèche provençale (le rémouleur, le pistachié...) qui en sont les personnages principaux.

Dans le cadre de la Journée provençale, l'Association pour la conservation et la défense du patrimoine vous propose de (re)découvrir cette pastorale dans sa version normale (environ 4h avec entracte). Elle sera interprétée par la troupe marseillaise L'Escolo de la Nerto «Bassin de Séon».

Dimanche 20 janvier | 14h30
Théâtre Henri Martinet

Gratuit
Réservations : 04 42 09 37 80



THÉÂTRE/CONTES

Les diseuses de Bellaventür

Dans ce spectacle, les «diseuses de Bellaventür» sont une conteuse et une violoncelliste qui prennent la route pour conter au gré du vent les mémoires nomades de la culture tzigane «Notre passion est de transmettre toute la saveur du texte oral, donner du goût au récit, pour emporter les spectateurs dans nos voyages», confient ces deux artistes.

Elles proposent ainsi une adaptation talentueuse de contes tziganes et manouches qui parlent de valeurs universelles. «Dans ces légendes des origines, la différence fait la richesse. Chacun a une place unique, chacun est important. Un peu de poésie pour aider à comprendre un peu plus la vie, les autres». Des contes pleins d'images, de rythmes, de musiques, accompagnant des mots et les transformant en spectacle d'où jaillissent mille et un personnages. Un spectacle tout public et interactif. «Venez partager avec nous ces folles aventures, dont vous serez peut-être les héros! Bruiteurs ou acteurs, vous vivrez avec nous l'histoire de l'intérieur», invitent les deux interprètes.

Mercredi 6 février | 16h
La Capelane

Tarif : 4 €
Réservations : 04 42 09 37 80

ET AUSSI...

HEURE DU CONTE

16 janvier | 15h30

Crapauds sur le pot.

Spectacle de Jean-Michel Zurletti
Salle du Conte Victor Hugo | Gratuit
Renseignements : 04 91 51 22 59

THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE ARC-EN-CIEL

22 janvier et 5 février | 14h30

Espace Tino Rossi | Tarif : 6 €
Renseignements : 06 68 48 61 42

MAGICO-REPAS

26 janvier | 12h et 20h

Organisé par Les Magiciens Pennois
Chalet Frédéric Mistral
Renseignements : 06 77 75 50 39

EXPOSITION

du 1 au 3 février

Organisée par Art Culture Sciences et Traditions
Espace Tino Rossi
Renseignements : 04 42 02 80 63

LA NUIT DES ÉTOILES

9 février | 19h30

Organisée par La Porte des Etoiles et l'Association Ceux qu'On Aime, parrainée par Anthony Gonçalves professeur à l'Institut Paoli-Calmette. Dîner-spectacle au profit de cet établissement.

Espace Tino Rossi - Tarifs : 17 €, 10 € (enfants moins de 12 ans) et gratuit (enfants moins de 5 ans) Réservations : 04 42 02 91 82

SYNDICAT D'INITIATIVE



Salon de peinture et de sculpture

Pensez à retirer votre dossier pour participer au concours de peinture.

Marseille Provence 2013

Capitale européenne de la culture, MP2013 propose un programme artistique et culturel exceptionnel à Marseille et dans la majeure partie du département.

Week-end d'ouverture gratuit : samedi 12 janvier 13h à Aix en Provence, 17h30 la Fête d'ouverture à Marseille. Dimanche 13 Janvier 10h «Chasse au 13^{or}» et à la nuit tombée «Révélation» à Arles.

Détail des programmations disponible.

Billetterie

Espace Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau : Moscato one man show, saison 2, le 27 avril à 20h30

Pasino d'Aix : Scooby-doo! 2, 1^{er} février à 20h ; Les Ballets de Tahiti, 3 février à 18h30 ; Abbamania, 5 février à 20h30 ; Gospel pour 100 voix, 6 février à 20h30 ; Patricia Kaas chante Piaf, 13 février à 20h30.

Dôme de Marseille : Cirkafrica, 29 janvier à 20h30 ; Dani Lary, 1^{er} février à 20h30 ; Patricia Kass chante Piaf, 12 février à 20h30.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66
E-mail : s.lespennesmirabeau@orange.fr
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

En concert au

Jas'Rod

en janvier

Toutes les infos et tarifs sur www.jasrod.fr et au 04 91 51 87 46

Le 4 Soirée Années 80
Le Sarragossa Groove Band remet le couvert pour une soirée musicale et festive où le public va forcément danser aux rythmes indémodables des années 80.

Le 11 Soirée Rock'n'Rod

Le 12 Pop Rock
Soirée Collectif avec *Dégun* et *Jafonk*.

Le 18 Jazz
Le Big Band Garden Swing est un grand orchestre de jazz composé de 19 musiciens interprétant des titres puisés dans les répertoires blues, jazz et latins du jazz vocal popularisés dans les années 50 et 60 par Frank Sinatra, Nat King Cole, Ella Fitzgerald. Il rend aussi hommage à quelques unes de grandes formations comme les orchestres de Duke Ellington, Count Basie...

Le 25 Pop Rock
Soirée Collectif avec *Cherokill*, *Mistral Blues* et *Sandec*.

Le 26 Soirée Reggae
Pierpoljak
La carrière de Pierpoljak est à l'image de sa vie : sinieuse. Mais elle demeure talentueuse. Car personne n'a oublié notamment son quatrième album solo *Je fais c'que j'veux*, paru en 2000, récompensé non seulement par un double disque d'or, mais également par une Victoire de la Musique de l'album rap/reggae/groove de l'année. La suite sera certes moins rayonnante et le chanteur connaîtra un long passage à vide, en raison de problèmes d'ordre personnel. Mais depuis 2011, il a repris avec bonheur le chemin de la scène qui le mène donc jusqu'aux Pennes-Mirabeau. Pierpoljak reste l'un des rares artistes blancs à s'être imposés dans le courant reggae sur la scène française. Un concert à ne pas manquer.



Pierpoljak

LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Pourquoi la métropole marseillaise est-elle une mauvaise idée? Ce qui est terrible avec cette histoire c'est que l'on essaie de nous vendre une chose évidente et frappée du coin du bon sens. Un territoire de plus de 2 millions d'habitants, les Bouches-du-Rhône a besoin de cohérence pour développer ses transports, son économie, sa recherche, ses universités. Tout le monde est d'accord là-dessus. Comment pourrait-on être contre? En revanche, comment peut-on croire que c'est en créant une «gigalopole» qui va devoir absorber des milliers de fonctionnaires que l'on va rapidement répondre à cette question? Il a fallu 10 ans pour que la Communauté du

Pays d'Aix, forte de 36 communes, commence à fonctionner. Il a fallu 10 ans pour que la Communauté Urbaine de Marseille ne fonctionne toujours pas. Nous ne parlons pas des autres intercommunalités, Aubagne, Martigues, Salon, etc. Il faut être un énarque pour croire que la réunion de tout cela va donner naissance à une institution qui gèrera non pas uniquement les problèmes que nous avons évoqués plus haut mais également des choses aussi diverses que les cimetières, le plan d'urbanisme, l'eau et l'assainissement, les équipements culturels et sportifs, etc. Croire cela est délirant. Nous nous dirigeons vers, excusez-nous du mot, «un foutoir» tel que l'on

n'en a rarement vu. Et les intellectuels parisiens et marseillais aussi d'ailleurs, prétendent qu'en fait nous ne voulons pas de cela car nous nous accrochons à nos pouvoirs. Que nous sommes des ringards. Nous pensons tout simplement qu'ils n'ont aucune prise avec la réalité et que s'ils persistent dans ce déni nous allons le payer cher.

GROUPE PENNES-AVENIR

La Conférence métropolitaine du 21 décembre sera (a été) déterminante pour la suite à donner au (mauvais) feuilleton sur la métropole marseillaise qui doit, entre autres, « enrayer l'insécurité et doper l'économie marseillaises ». Le Préfet chargé du projet d'agglomération a le mérite d'être clair et tient des propos proches de ceux énoncés par le Manifeste métropolitain signé par des membres de la société civile et des chefs d'entreprises : l'alpha et l'oméga qu'est le développement économique. Les 6 intercommunalités existantes seront englobées par la future Métropole, les communes les composant devenant des figurantes dans le bal de futures décisions sur

lesquelles elles n'auront que peu de prises. Ne soyons pas trop durs : la création d'une Conférence des maires est lancée comme un os à de braves toutous. Mais l'os semble moins digeste que prévu car une soixantaine de Conseils Municipaux (dans leur grande majorité) font connaître avec véhémence leur opposition à ce coup de force du gouvernement (l'ancien et l'actuel) ne voulant pas entendre parler de cette nouvelle organisation ! La Chambre de Commerce, favorable, elle, au projet, estime à 50 millions d'euros par an, l'augmentation des ressources de la future Métropole par rapport au cumul des budgets des intercommunalités existantes ce qui

représenterait moins de 4% de hausse. Le jeu en vaut-il la chandelle? Les Pennes Mirabeau et les autres communes ne vont-elles pas plutôt la tenir pendant que notre grosse voisine et ses affidées courent vers de nouvelles aventures dans ces nouveaux territoires comme elles ont su le faire, par exemple, à Fos sur Mer avec l'implantation loin de leurs bases d'un équipement qu'elles ne voulaient pas chez elles.

Le Groupe Pennes Avenir vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE UMP

« Le changement, c'est maintenant ! »

Cette allocution s'est avérée exacte, en huit mois la France a changé. La France a dépassé la barre des 3 millions de chômeurs. En faisant le choix d'alourdir les charges qui pèsent sur le travail, la gauche a découragé les embauches. En augmentant les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu et bientôt la CSG ; en affaiblissant la revalorisation des retraites ; en gelant les pensions pendant 3 ans, la Gauche sacrifie le pouvoir d'achat et la consommation. Il n'y a aucun autre pays qui ait atteint un tel niveau de TAXES et D'IMPOTS. L'impunité et le laxisme sont privilégiés en

supprimant les peines plancher pour les récidivistes, les tribunaux correctionnels pour mineurs et la rétention de sûreté. Tirons-en la conclusion : la Gauche donne carte blanche aux délinquants. Comment devons-nous réagir quand un gouvernement se permet par la même occasion d'assouplir les critères de régularisation, de supprimer la franchise d'accès à l'AME ou de souhaiter le droit de vote pour les étrangers? La voix de la France ne porte plus dans le monde ; en allant en conflit avec l'Allemagne, en étant attentiste face aux drames Syriens et Maliens. La Gauche affaiblit la crédibilité de notre pays.

Alors OUI, le Changement a bien eu lieu, mais pas dans le sens attendu par les français. Espérons que l'année 2013 nous apporte plus de bonnes nouvelles que celle de 2012. Nous vous souhaitons à toutes et tous les meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Geneviève Cheiffaud-Battini Robert Roméra contact : 06 14 61 20 35

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Au cours de la réunion du 30 novembre passé, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération pour demander au Premier Ministre socialiste de retirer le projet de loi sur la création d'une métropole de Marseille intégrant la commune des Pennes Mirabeau. Le maire a déclaré, à juste titre, que cette initiative s'inscrit naturellement dans la mission du Conseil Municipal de défense de notre ville, de notre commune et de son territoire. A cette occasion, j'ai ajouté que notre mission s'étend aussi à la défense de nos quartiers par chacun des conseillers municipaux, ce que pour ma part, je m'efforce de faire avec intégrité pour le quartier du grand verger où je suis né et où je

demeure, même si l'on veut faire croire que je défends mes seuls intérêts personnels alors qu'il s'agit de ceux de plus de quinze familles. En effet, notre municipalité doit défendre toute la commune et tous les Pennois sans en laisser sur le bord de la route et en particulier ceux menacés par l'expropriation de leur bien dans le projet d'urbanisation du quartier du « Grand Verger » rebaptisé « Pallières II ». Le maire a le devoir de se ranger du côté des expropriés et non de celui des expropriants. Le projet de « Pallières II » verra le jour si chacun y met du sien. Lancer l'épreuve de force par l'expropriation et la spoliation des propriétaires familiaux le ferait échouer.

En espérant que l'idéologie partisane conflictuelle finisse par laisser la place au bon sens constructif, je souhaite à toutes les Pennoises et à tous les Pennois une bonne année 2013, et principalement une BONNE SANTÉ.

Gilbert POUSSEL

PERMANENCES MAIRIE

RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

CONSILIATEUR DE JUSTICE M. Maury	le 1 ^{er} et le dernier mercredi du mois 14h-17h30 sur rendez-vous		04 91 65 82 20
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 8h30-12h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
AIDE AUX VICTIMES	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00
ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	les 9 et 23 janvier de 14h à 17h	Mairie Annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 09 44 11

ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 ^{er} lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane	du lundi au jeudi 8h30-15h le vendredi 8h30-12h30	Le Gabian du Moulin, av. René Dubois, BP 77 13721 Marignane cedex	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec un agent administratif, sans rendez-vous Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60 04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRIM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalifa	Permanence le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois le 4 ^{ème} vendredi de chaque mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Mairie annexe chef-lieu	04 91 09 52 00

ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint- Paul-lez-Durance et Pertuis.	0810 00 31 10 04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96
--	--	--	---



Cérémonie des VOËUX

Vendredi 25 janvier

Salle Tino Rossi

18h30